

fit l'abandon de tous les droits qu'il pouvait avoir sur le mas de Mont-Chotard.

Ayant ainsi assuré l'existence du nouveau couvent, les fondateurs résolurent d'en faire hommage à l'ordre de Fontevrault (10) nouvellement établi en Anjou par Robert d'Arbrissel, dont la renommée de science et de piété était parvenue jusqu'à eux. Dès qu'ils eurent obtenu l'approbation de ce saint personnage et l'assurance qu'il enverrait des religieuses pour peupler leur fondation, ils inviterent l'archevêque de Lyon Humbaud (11), dans le diocèse duquel s'élevait la nouvelle maison à venir les y établir. L'archevêque céda aux instances de son grand archidiacre et au printemps de l'année suivante 1115, vint visiter le Mont-Chotard. « Or, dit La Mure, il en trouva la situation si agréable par la découverte qu'on fait de la plaine de

---

(10) Fontevrault. Le monastère de Fontevrault situé sur les confins de l'Anjou et du Poitou au milieu de landes hérissées de joncs et de ronces, fut fondé par le Bienheureux Robert d'Arbrissel. D'abord archidiacre de Rennes, puis missionnaire apostolique, Robert travailla de toutes ses forces à la sanctification des peuples. Sa sainteté et son éloquence ayant attiré auprès de lui une quantité extraordinaire de personnes de tout sexe et toutes conditions qui ne voulaient plus le quitter, le saint fit bâtir en 1099 à Fontevrault deux monastères, l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Ces dernières, cloîtrées, s'adonnaient surtout à la contemplation ; les hommes chargés de pourvoir à la subsistance des deux communautés, défrichaient les bois et cultivaient la terre en chantant des cantiques. Robert donna à ses disciples le nom de Pauvres de J.-C. Il voulut que la maison des hommes fût, par humilité, dépendante de celle des femmes. Il devait en être de même dans toutes les maisons affiliées à l'ordre.

(11) Humbaud occupa le siège de Lyon de 1109? — à 1129. Il obtint du pape Callixte II (5 janvier 1121) une bulle confirmative de la primatiale attachée au siège de Lyon.